



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION  
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

**CONCOURS EXTERNES NATIONAUX A AFFECTATION LOCALE POUR LE  
RECRUTEMENT DE SECRÉTAIRES ADMINISTRATIFS DE CLASSE SUPÉRIEURE  
RELEVANT DES MINISTÈRES CHARGÉS DES AFFAIRES SOCIALES**

**AU TITRE DE L'ANNÉE 2021**

**de 13h00 à 16h00 (horaire de métropole)**

**Epreuve aux choix d'admissibilité : durée 3 heures – coefficient 2**

Epreuve constituée d'une série de 6 à 8 questions à réponse courte ou une série d'exercices courts portant sur **la gestion des ressources humaines dans les organisations**.

1. Qu'est-ce que recouvre le pouvoir disciplinaire ?
2. Quelles sont les différentes formes de mobilité pour un agent de la fonction publique ?
3. Quelles sont les dispositions particulières pour les travailleurs reconnus handicapés dans la fonction publique ?
4. Qu'est-ce que le compte épargne temps ? Selon quelles modalités peut-il être activé ?
5. Le médecin du travail : pour qui ? Pour quoi ?
6. La prévention des risques professionnels